

La Cocof augmente son soutien aux centres culturels

La ministre-présidente de la Région de Bruxelles-Capitale, Fadila Laanan (PS) a décidé de « *refinancer massivement* » les centres culturels de la capitale. Actuellement, chaque institution soutenue par la Cocof recevait annuellement un subside minimal de 22.000 euros. Désormais, elles seront toutes financées à hauteur de minimum 50.000 euros.

« *Cela faisait plus de 20 ans que le montant de l'intervention de la Cocof pour les reconnaissances des centres culturels n'avait pas été modifié, ce qui a conduit à un sous-financement de ces acteurs incontournables du milieu culturel bruxellois* », expose Fadila Laanan. « *Il était temps de corriger cette situation* ».

Le montant de 50.000 euros par centre culturel est donc un minimum, insiste le cabinet de Fadila Laanan. « *L'aide pourra encore être considérablement augmentée avec la reconnaissance progressive des centres culturels par le nouveau décret de la fédération Wallonie-*

Bruxelles. Dès qu'un centre sera reconnu par ce nouveau décret, et en fonction des axes de reconnaissance qui lui sont attribués, son financement pourrait atteindre 120.000 euros! »

Aujourd'hui, onze centres culturels bruxellois sont reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles et bénéficient de subsides de la Cocof: il s'agit de ceux d'Anderlecht, de Berchem-Sainte-Agathe, de la Ville de Bruxelles, d'Etterbeek, d'Evere, de Ganshoren, de Jette, de Saint-Gilles, de Schaerbeek, de Watermael-Boitsfort et de Woluwe-Saint-Lambert.

« *Depuis le début de la législature, je travaille à rendre la culture plus accessible à toutes et à tous* », complète Fadila Laanan, qui souligne que les centres culturels sont, pour elle, autant des lieux de création que de rencontre et de partage, qui doivent être proches des citoyens. « *Ce refinancement vient reconnaître le rôle qu'ils jouent en matière de médiation culturelle et de cohésion sociale* », conclut-elle. ●